



N° 18
DECEMBRE
2012

EDITORIAL

L'ADSL ON EN REPARLE

L'ADSL, tout le monde en parle, tout le monde l'attend, mais c'est quoi ?

Définition : ADSL Asymmetric Digital Subscriber Line, c'est une technique de communication qui permet d'utiliser une ligne téléphonique ou une ligne RNIS pour transmettre et recevoir des données numériques de manière indépendante du service téléphonique proprement dit... ??

Que signifie RNIS ?

Définition : RNIS veut dire Réseau Numérique à Intégration de Services.

Bon on arrête, cette fois c'est du français mais on n'est pas plus avancé.

La seule chose que nous ayons tous comprise, c'est qu'aujourd'hui sans l'ADSL nous sommes privés du haut débit sur nos lignes téléphoniques et qu'en 2012 c'est un véritable handicap. Les télécommunications ont certainement enregistré la plus importante avancée technologique des 50 dernières années. Malheureusement, les habitants du Bourg ne peuvent pas en profiter pleinement. La fibre optique qui remplacera les liaisons cuivre entre la centrale téléphonique de Voiron et notre sous-répartiteur s'arrête à quelques mètres de ce dernier. C'est cette fibre optique qui permettra d'avoir accès au haut débit sur le bourg. Le raccordement était prévu pour 2009. Puis, pour des raisons techniques, administratives et enfin financières, rien ne s'est passé depuis 3 ans. Notre Communauté d'Agglomération (Le Pays Voironnais) a relancé une campagne d'investissement pour les 11 sous-répartiteurs, dont le nôtre, qui n'avaient pas pu bénéficier du raccordement lors de la première tranche de travaux.

Sur le parking à l'entrée du village, des armoires seront mises en place avant la fin de l'année. Elles permettront de raccorder vos lignes à la fibre optique. Il faudra cependant laisser passer le premier semestre 2013 pour que le haut débit soit effectivement en service.

Les élus et les agents administratifs de la mairie sont tout aussi impatients que vous à obtenir le haut débit !

La Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais met également à notre disposition des déchetteries qui recueillent les déchets ménagers dont les déchets végétaux ! Il est regrettable de constater sur la commune un nombre recrudescant de dépôts sauvages.

En cette période de fête de fin d'année, émettons le vœu qu'en 2013 nos foyers accueilleront le haut débit et nos campagnes verront disparaître les dépôts sauvages.

La cérémonie des vœux se déroulera le 12 janvier, nous en profiterons pour inaugurer la Halle du Buis réhabilitée, en présence de Cyrielle, notre Buissarde élue Miss Dauphiné.

Belles fêtes à tous.

Le Maire, Gérard Jacolin

ACTIVITES MUNICIPALES

■ LE PLU DANS LA DERNIERE LIGNE DROITE

Les réunions de travail se font de plus en plus précises dans la dernière phase d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Le 18 novembre dernier avait lieu une réunion technique entre les élus et les représentants du Pays Voironnais (services aménagement, eau et assainissement), de l'établissement public du SCOT et de l'Etat. Bien que le PLU soit un projet politique d'aménagement du territoire de la commune, c'est aussi (et surtout) une déclinaison à l'échelle locale des règlements supra-communaux. En effet, le PLU doit respecter :

- 1 - les lois (Grenelle, code de l'urbanisme, ...),
- 2 - puis le SCOT qui définit des objectifs en termes de logement, d'environnement, d'activité économique ou encore de déplacement au niveau de la Région Urbaine Grenobloise à laquelle appartient le Pays Voironnais,
- 3 - et enfin le Schéma de Secteur du Pays Voironnais qui répartit les objectifs du SCOT pour chaque commune afin de garantir un équilibre au niveau de son territoire.

Il est important que tous ces partenaires soient associés à l'élaboration du PLU afin de s'assurer que celui-ci soit, tant sur le fond que sur la forme, en parfaite légalité. Le zonage se précise et le projet règlement devrait être finalisé d'ici la fin d'année. Le PLU sera ensuite présentée en réunion publique puis, arrêté en début d'année 2013. Il s'en suivra la procédure d'enquête publique avant une approbation fin 2013. Votre avis nous intéresse, alors n'hésitez à nous en faire part. Un registre est disponible en mairie.

QUOI DE NEUF

■ ANIMATION DE NOEL POUR LES PLUS PETITS

Cette année, une animation destinée aux plus petits (enfants de 2 à 6 ans) est offerte **samedi 22 décembre** sur la place de l'église (ou sous la halle en cas de pluie) entre 14h et 17h par le Centre Communal d'Action Sociale et la Commission Animation. Petit manège, orgue de barbarie, contes et visite du Père Noël sont au programme. Venez fêter Noël en famille ! Boisson chaude et friandises.

PAYS VOIRONNAIS

■ TAXE FONCIERE - TAXE D'HABITATION et ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL DU DAUPHINE (EPFLD)

Avec l'automne, les feuilles sont tombées et, en même temps les feuilles d'impôts (taxe d'habitation et taxe foncière) sont aussi « tombées » dans votre boîte aux lettres. Beaucoup d'entre vous avez sans doute comparé vos feuilles de 2012 avec 2011 et alors avez constaté que :

- les taux d'imposition **communaux** n'ont **pas varié** : 25.23% pour la Taxe Foncière et 8.93% pour la Taxe d'Habitation.

- les taux d'imposition de l'**Intercommunalité ont baissé** : de 0.48% (2.13% à 1.65%) pour la Taxe Foncière, et de 0.21% (8.89% à 8.68%) pour la Taxe d'habitation.

- est apparue **une nouvelle taxe appelée « Taxe Spéciale d'Équipement »** (T.S.E.) de 0.492% pour la Taxe Foncière et 0.258% pour la Taxe d'Habitation.

Les conseillers communautaires ont voté fin 2011 l'adhésion du Pays Voironnais à l'EPFLD à compter du 1er janvier 2012. Cette adhésion a engendré pour tous les contribuables le paiement d'une taxe : la T.S.E. Afin que la population ne soit pas pénalisée fiscalement, les conseillers communautaires ont voté **une baisse des taux de l'intercommunalité** sur la Taxe d'Habitation et la Taxe foncière.

Mais à quoi sert l'EPFLD ? L'EPFLD est un outil au service des collectivités (communes et intercommunalité). Cet établissement pour le compte des collectivités qui l'ont saisi porte financièrement un bien foncier ou immobilier durant plusieurs années. Ceci permet à la collectivité **d'affiner** sur ce bien un projet durant la période de portage, à elle ensuite d'en redevenir propriétaire pour **concrétiser** le dit **projet**.

ACTIVITES MUNICIPALES

■ ROUTE DU DEVEZ : L'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX EST TERMINE

La municipalité a décidé d'enfouir les réseaux chaque fois que possible (en fonction des subventions accordées) avant la réfection d'une voie publique. Ce fut chose faite route du Châtelard. Il en est de même aujourd'hui pour la route du Devez qui sera re-goudronnée en 2013. Ce chantier s'est déroulé dans les temps et sans difficulté particulière, donnant au quartier un nouveau cachet.

VIE DU VILLAGE



■ AUTOK'ART A LA SALLE PARMENIE

Samedi 27 octobre, dans le cadre des festivals « Livres à vous » et « La tournée des auteurs », le bus s'est à nouveau arrêté à Saint Blaise pour une rencontre avec Mohamed Aissaoui.

A partir de son livre « L'Etoile jaune et le Croissant », la compagnie théâtrale Acour a présenté un spectacle contant l'aide des musulmans apportée aux juifs pendant la 2ème guerre mondiale. Celui-ci fut suivi d'un débat avec l'auteur, riche d'enseignement et d'humanisme.

■ 94° CEREMONIE ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

Dimanche 11 novembre, c'est Marie Christine Godet, 2ème Adjointe au Maire qui a célébré l'Armistice du 11 novembre 1918, en présence de Buissards, des pompiers et des



jeunes pompiers de Bavonne, ainsi que des représentants de la FNACA.

Un hommage particulier a été rendu à tous ceux qui ont combattu pour la liberté de la France. 94 ans après, aucun combattant ne peut venir témoigner de ses souffrances, de ses peurs, car tous ont maintenant disparu. C'est donc à nous de transmettre le flambeau à nos jeunes, afin qu'à leur tour, ils puissent dire comme les Poilus : « Plus jamais ça ».

Rappelons que la loi du 28 février 2012 a élargi la portée du 11 novembre à l'ensemble des morts pour la France tombés pendant et depuis la grande guerre, en particulier les derniers d'entre eux, ceux qui ont laissé leur vie en Afghanistan. Cette journée s'inscrit dans une politique ambitieuse qui vise à transmettre la mémoire, à favoriser la compréhension de notre histoire nationale commune et son appropriation par les jeunes générations. C'est aussi la commémoration de la Victoire et de la Paix.

AU SEIN DU CONSEIL

■ EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 octobre 2012

- **Délibération pour saisir l'EPFLD (Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné) :** demande de mise en réserve foncière des parcelles cadastrées section B n°846 et 847 au lieu-dit « Le Village ».

AU SEIN DU CONSEIL

■ EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 novembre 2012

- **Délibération pour réviser le taux de la taxe d'aménagement majorée sur le secteur de l'entrée « Nord-est du village »** : suite au remplacement de la Participation pour Raccordement à l'Égout (PRE) par la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC), le Conseil Municipal a recalculé les coûts des équipements publics. Les résultats l'ont conduit à maintenir un taux de 20% sur ce secteur.
- **Délibération pour renouveler la convention de déneigement des voies communales** avec l'entreprise Travaux Agricoles et Ruraux représentée par Monsieur Hubert DELPHIN-POULAT, et ce, pour une durée d'un an (hiver 2012/2013).
- **Délibération pour acquérir une partie de la parcelle cadastrée section B n°951** au lieu-dit « Le Village », d'une superficie de 139 m² pour permettre l'élargissement du parking existant à l'entrée du village.
- **Délibération pour signer une convention d'utilisation de la Halle du Buis** avec l'association ALV Handball de Voiron le samedi 8 juin 2013 pour organiser le 50ème anniversaire de leur club.
- **Délibération pour attribuer une subvention exceptionnelle au Sou des Ecoles** : reversion de l'aide attribuée par le Conseil Général de l'Isère au titre de la participation aux sorties scolaires pour l'année scolaire 2011/2012, et ce, pour un montant de 473 euros.
- **Délibération pour attribuer une subvention exceptionnelle au Comité Miss Isère** : soutien de Cyrielle ALBIN, élue Miss Isère 2012, par la municipalité lors de l'élection de Miss Rhône-Alpes, et ce, pour un montant de 200 euros.

VIE ASSOCIATIVE

■ L'AIPE : 1^{er} BILAN

Le RAM « Le club des cinq » a démarré il y a 6 mois sur les communes de La Murette, Charnècles, Réaumont, St Cassien et St Blaise du Buis. Chez nous, il est effectif depuis septembre.

Le 29 septembre à Saint Blaise s'est déroulée la **fête de la petite enfance** qui a remporté un vif succès auprès de nos bambins.

Les temps collectifs proposés aux petits accompagnés de leurs assistantes maternelles ont lieu sur les communes de La Murette et Charnècles en alternance. 3 de nos 5 assistantes maternelles en activité sur le village y participent. Pour elles, c'est un lieu d'échange et un temps de professionnalisation ; pour les enfants, un lieu de socialisation et un temps de partage.

Les permanences administratives sont tenues une semaine sur trois, le vendredi soir en mairie de Saint Blaise. 4 parents et 3 assistantes maternelles en ont déjà bénéficiés. L'AIPE a besoin de bénévoles pour avancer. Il serait souhaitable que chaque commune soit représentée par au moins un parent et une assistante maternelle au sein de l'association. Jeunes parents, si vous vous sentez concernés, vous serez les bienvenus !
Contact : 04.76.35.66.75. - aipeassociation@orange.fr

■ BUIS'ART : DE LA COULEUR EN CES JOURS DE GRISAILLE

Dès les premiers jours de septembre, une nouvelle rentrée de l'association a réuni petits et grands, amateurs de peinture à l'huile, d'aquarelle ou de dessin. Tous les artistes ont retrouvé leurs « maîtres » avec plaisir car si cette année ne sera peut-être pas pour tous, l'occasion de voir naître un chef-d'œuvre, elle sera de toute façon pour tous, source de rencontres chaleureuses et de convivialité. Comme les années précédentes, en fonction d'opportunités et possibilités, des activités parallèles seront proposées (calligraphie, visites de musées...). Tous les participants pourront donc cette année encore trouver l'occasion de passer des moments agréables et enrichissants qu'ils partageront avec les habitants de Saint Blaise lors de leur exposition du mois d'avril. A tous, mettons de la couleur en ces jours de grisaille !

■ ESPOIR CLUB - TENNIS : DEBUT DE SAISON

La 1ère phase des cours de tennis s'est achevée avec les vacances de la Toussaint. Toujours encadrés par Philippe Jeanneret : 29 enfants et 11 adultes ont suivi les cours avec motivation. La section compte actuellement 75 adhérents. Enfin, 12 jeunes ont fait un stage la 2ème semaine des vacances de la Toussaint.

Les raquettes vont pouvoir souffler un peu : la reprise se fera après la mi-mars ; mais il est toujours possible pour les adhérents les moins frileux de fréquenter les courts quand ils le souhaitent. Bon hiver à tous.

CALENDRIER DES FÊTES DE ST BLAISE

JANVIER

04 : Permanence administrative du Club des 5 - Salle conseil mairie

12 : Vœux, Inauguration de la Halle du Buis et accueil Miss Dauphiné

19 : Loto - Sou des Ecoles - Halle du Buis

25 : Permanence administrative du Club des 5 - Salle conseil mairie

FEVRIER

03 : Fête de la Saint Blaise - Contacts et Loisirs - Salle La Sure

08 : Don du Sang à la salle La Sure

15 : Permanence administrative du Club des 5 - Salle conseil mairie

MARS

02 : Gala Miss Isère 2013

08 : Permanence administrative du Club des 5 - Salle conseil mairie

09 : Théâtre - Salle la Sure

10 : Boudin Acca - Halle du Buis

16 : Soirée dansante

Sou des Ecoles à la Halle du Buis

17 : Repas des anciens - Salle La Sure

29 : Permanence administrative du Club des 5 - Salle conseil mairie

CHEZ NOS VOISINS

FEVRIER

09 : Ateliers créatifs carnaval - Féerie des Aiguilles et Handicap à Réaumont

MARS

du 01 au 10 : Exposition Peinture et Sculpture - Réaumont Animation à Réaumont

23 : Bal du Printemps - Féerie des Aiguilles et Handicap à Réaumont

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à :

Lucas FERREIRA,
né le 25 octobre 2012 à Voiron

Elle nous a quittés :

Solange DUC,
épouse CRISON
le 29 octobre 2012

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS : DU CHANGEMENT POUR LES FETES !

Les agents de collecte travaillent tous les jours fériés à l'exception de Noël et du jour de l'an. Aussi, pour garantir le maintien et la qualité du service, un rattrapage exceptionnel est organisé. Il concerne tous les bacs de collecte. Cette année, Noël et le jour de l'an tombent un mardi.

Ainsi, pour les usagers habituellement collectés **le mardi après-midi** : la collecte sera effectuée les jeudi 27 décembre 2012 et 3 janvier 2013 entre 11h et 21h. Pour éviter les oublis, pensez à sortir vos conteneurs la veille au soir ...

Secteurs concernés : toute la commune sauf le Talamud, Impasse du Tram, Chemin Alexandre Dubois, Route de Charavines, Planche Cattin, Impasse du Grand Plâtre, route du Petit Voye, route de Lardinière, route de La Murette.

Pour les usagers habituellement collectés **les mercredis et jeudis** : laissez vos containers sortis plus longtemps car la collecte pourra être plus tardive pendant les fêtes. (Jusqu'à 13h pour les collectes du matin et jusqu'à 21h pour les collectes de l'après-midi.)

Secteurs concernés : toute la commune

Pour en savoir plus : 0 800 508 892 ou www.paysvoironnais.com

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE

La mairie reste ouverte aux horaires habituels pendant les fêtes de fin d'année. De plus, une permanence exceptionnelle sera mise en place le lundi 31 décembre de 10 h à 12 h uniquement pour les inscriptions sur la liste électorale. A cet effet, munissez-vous de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Mardi de 9h à 12h

Mercredi de 15h à 18h

Vendredi de 16h à 19h

Tél : 04.76.65.65.00

Fax : 04.76.05.39.62

E-mail : m.stblaise@wanadoo.fr

■ CHORALE TOUTES AURES : UN GRAND EVENEMENT EN PERSPECTIVE

2013, une grande année en perspective pour la « Chorale de Saint Blaise ».

Le temps passe si vite, les bons moments s'enchaînent, l'oubli salutaire efface le reste ; lorsque j'examine les archives du chœur, j'y retrouve des trésors : des noms, des visages, des voix qui ressurgissent : entre 1995 et 2009, ce sont plus de 150 personnes qui ont fait ensemble un bout de route musicale. Ce sont donc, environ 550 soirées de répétitions, 17 galettes des rois, plus de 17 grandes œuvres du répertoire classique interprétées aux côtés de solistes et musiciens amis, parfois de renommée internationale, bref, un bien beau tissu de souvenirs bordé d'une guirlande de projets !



En 2013, donc, demain, nous avons décidé de célébrer tous ces souvenirs, quelques anniversaires des étapes importantes de la vie de ce groupe. La meilleure de nos « armes » étant la musique, nous commencerons avec un concert exceptionnel et unique, qui sera donné le 6 avril dans la Halle du Buis; oubliées les angoisses dues au risque de pluie.....la nouvelle Halle ne résonnera ce soir-là que des notes somptueuses du Messie de Haendel. Pour Toutes Aures et Kendal Choral Society, ce sera la dixième des rencontres instaurées en 2002 entre les deux groupes franco-britanniques et nous avons donc choisi de reprendre cette œuvre emblématique, populaire et festive, grave et joyeuse, qui continue, malgré ses 270 ans d'âge, à attirer les foules et soulever l'enthousiasme.

Une délégation de musiciens, dont la soprano soliste Rachel Little est déjà venue, le 11 novembre, à St Blaise, pour un week-end de formation destiné aux choristes ; nul doute que cette soirée d'avril sera un grand moment de plus à inscrire dans la vie de Toutes Aures à St Blaise du Buis.

Retenez déjà votre soirée, nous aurons plaisir à la partager avec vouset d'ici là, nous vous informerons de la suite des festivités.

■ LES PETITS POTES : UN NOUVEAU SOUFFLE !

L'association Les Petits Potes, loi 1901 est gérée par des parents bénévoles et dirigée par un professionnel de l'animation, Laurent Trensals (BPJEPS, spécialité loisirs tous publics). Implantée à La Murette, elle accueille les enfants de 4 à 12 ans les mercredis (matins et/ou après-midi avec ou sans repas) et les vacances scolaires. Des thèmes d'animation sont régulièrement proposés avec un programme d'activités adaptées aux âges et aux compétences des enfants. Ainsi, aux vacances de la Toussaint, ce fut « l'école des sorciers » ; pour les mercredis jusqu'à la fin de l'année, ce sont « les 5 sens ». Les tarifs proposés pour les jeunes Buissards sont identiques à ceux des Muretins, le CCAS de Saint Blaise prenant en charge (le coût par enfant et par jour est de 2 à 10 Euros). Pour plus d'informations, contacter Laurent Trensals au 06.73.80.35.21. ou par mail lespetitspots@yahoo.fr ou encore consulter le site www.lespetitspots.sitew.fr

Afin de pérenniser et redynamiser l'association, le bureau souhaite accueillir de nouveaux membres. Il s'agit de donner un peu de votre temps selon vos disponibilités et compétences. Alors parents, n'hésitez pas à vous faire connaître afin de participer à cette belle aventure qu'est le bénévolat.

■ SOU DES ÉCOLES : TOUJOURS AUSSI MOTIVE

Les parents bénévoles, membres de l'association du Sou des écoles, restent cette année encore et toujours aussi motivés afin de générer des recettes grâce à plusieurs manifestations pour financer en grande partie les sorties scolaires et les spectacles de nos petits écoliers.

Le Sou a déjà organisé depuis le début de l'année scolaire une bourse aux jouets et une vente de brioches Saint-Genix.

D'autres manifestations sont déjà prévues :

- Le père Noël se rendra dans les deux écoles le jeudi 20 décembre 2012 et distribuera brioches, clémentines et papillotes à chacun des élèves.
- Le 19 janvier 2013, un loto aura lieu à la Halle du Buis.

Contact : Floriane Crozet : 06.62.42.81.43.



**Les élus et le personnel communal
vous souhaitent de très bonnes fêtes
de fin d'année !**

